Information médicale : les grands dégâts des petites approximations…

Compte Test - 2014-03-16 17:32:00 - Vu sur pharmacie.ma

En naviguant sur Internet, il n'est pas rare de tomber sur des articles remettant en question l'efficacité et la sécurité des médicaments. Bien souvent, leurs auteurs ne se soucient guère de l'impact qu'ils pourraient avoir sur la compliance des patients à leurs thérapies.Les articles catastrophistes prennent, de plus en plus le pas, sur les publications sérieuses et responsables. Les écrits alarmistes sont relayés par différents sites web et à travers les réseaux sociaux, espace ou le "copié-collé" règne en maître. Cette propagation ultra rapide amplifie le pouvoir de nuisance de ces articles.Le plus grave, c'est l'irréversibilité du processus. Quand bien même, un démenti est publié par l'auteur d'un article, le mal est déjà fait puisque ce dernier n'a aucun pouvoir sur les internautes ayant déjà relayé son écrit à travers la toile.Selon un article publié récemment sur le site Internet officiel de l'Association Pharmaceutique Belge, une association censée promouvoir la défense des intérêts des consommateurs, se prépare à mettre à la disposition de ses membres une liste de médicaments jugés inutiles, voire dangereux. Cet acte dont les auteurs ne semblent pas mesurer l'impact, ne peut que nuire irrémédiablement au capital confiance accordé par les patients aux professionnels de santé et du médicament.Tout en respectant le droit à l'information, on devrait mettre en place des mécanismes pour contrecarrer ce phénomène. Par ailleurs, il faut rappeler à chaque fois que c'est nécessaire, qu'avant sa mise sur le marché, tout médicament fait l'objet d'une batterie d'études cliniques pour confirmer son efficacité et son innocuité. Plus que ça, après sa commercialisation, son rapport bénéfice sur risque est constamment évalué. Des notifications d'effets indésirables quantitativement et qualitativement significatives en défaveur d'un médicament, peuvent aboutir à des modifications de ses conditions d'utilisation, voire à son retrait du marché.Aujourd'hui, la plupart des pays ont pris des mesures pour protéger les usagers des médicaments. La transparence n'est plus une vision d'esprit mais bel et bien une réalité. La publication des SMR (service médical rendu) des médicaments en France est un exemple parmi tant d'autres. Seulement, les professionnels de santé et leurs instances professionnelles ne devraient pas rester dans l'expectative. Ils ont l'obligation de réagir à chaque fois qu'ils constatent des dérives. L'information médicale n'est pas une information comme les autres car elle est très sensible et peut avoir des conséquences tragiques sur la santé des patients...Consulter Pharmanews 231: lien